

Topic 2. National Security and Protected Area Management: Who Does What?

11:00-11:30

Presentation: Zokoe Guian/Aboubakar Kouotou

Facilitation: TBC

Depuis quelques années, les questions liées à la lutte contre le braconnage et le commerce illégal de produits fauniques ont fait leur irruption dans des champs thématiques dépassant ceux traditionnellement associés à la protection de l'environnement. « Sécurité nationale », « souveraineté des Etats », « stabilité régionale » et « lutte contre le terrorisme » définissent aujourd'hui un nouveau cadre au travers duquel est appréhendée la conservation de certaines espèces animales sur le continent.

L'accroissement du braconnage ciblant des espèces menacées à haute valeur commerciale s'est accompagné, au cours des dernières années, d'une militarisation grandissante des pratiques et du renforcement de réseaux criminels et mafieux. Il a même été fait état dans certaines régions d'une implication accrue de groupes rebelles, ou encore de groupes terroristes. Ces constats ont conduit de nombreux Etats africains, accompagnés en cela par les instances régionales et internationales, à promouvoir une prise en compte formelle de la dimension sécuritaire associée à certaines activités illégales en matière de faune et d'aires protégées. L'objectif est d'inscrire dans un cadre cohérent les engagements relatifs à ces enjeux de développement durable, de paix et de sécurité, et ainsi de permettre notamment la mobilisation de ressources et moyens adéquates.

Après une brève présentation de ce contexte, cette session apportera tout d'abord un éclairage sur les liens existants en Afrique Centrale entre braconnage, gestion des aires protégées et problématiques sécuritaires. La présentation s'attachera ainsi à proposer des éléments de réponse aux questions suivantes : quelles sont les espèces et les espaces visés ? Quels sont les acteurs impliqués ? Quelles sont les problématiques sécuritaires concernées ? S'agit-il de phénomènes nouveaux ? Quels sont les éléments contextuels favorables à leurs développements ? Quels sont leurs impacts du point de vue de la conservation des espèces et de la gestion des aires protégées ?

Les mécanismes mis en place pour répondre à ce type de phénomènes seront ensuite interrogés. Sur base de l'exposé de quelques cas, la présentation proposera une analyse des facteurs pouvant conditionner l'atteinte des objectifs assignés à ces ceux-ci. Des initiatives en cours de développement seront également abordées.

Enfin, dans l'esprit des échanges internationaux intervenant sur ce thème, les participants seront invités à examiner quelles peuvent être les recommandations à soumettre aux pouvoirs publics, et autres acteurs pertinents, concernant ces problématiques. Il s'agira notamment de proposer des éléments susceptibles de renforcer l'efficacité des mesures en matière de faune et d'aires protégées lorsque celles-ci sont élaborées et mise en œuvre dans le cadre plus large des politiques sécuritaires.